

VISIO - Rémunération des agents : perfectionnement

En Visio-conférence, de 9h00 à 17h00

A distance - Synchrone

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Contactez-nous pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

- Renforcer les connaissances et la technicité des professionnels de la paie

Public Visé

- Agents des services de la paie possédant une expérience confirmée, en particulier sur les principes et procédures de base de la rémunération
- Responsables gestion de personnels

Pré Requis

- Avoir suivi le stage "Rémunération" ou justifier de connaissances du processus de la paie de niveau confirmé

Objectifs pédagogiques

- Renforcer les connaissances et la technicité des professionnels de la paie

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposé théorique illustré de nombreux exemples et cas pratiques
- Échanges entre participants

NB : Afin de procéder aux calculs, merci de vous munir d'une calculatrice

- Support documentaire et paperboard
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance, par Zoom

- Chaque jour est séquencé en 4 séquences d'1h30. Pause de 15 à 30 minutes le matin et l'après-midi. Pause méridienne d'une heure.
- Chaque stagiaire sera invité à rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 à 30 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.
- Chaque stagiaire est également invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible (de préférence Mozilla ou Google Chrome), une webcam et un micro.

Parcours pédagogique

• Bref rappel sur les divers éléments de la rémunération

• Mise à jour des acquis

• Examen des cotisations et des contributions

- Rappel des assiettes et des taux, consolidation des connaissances sur la retraite additionnelle de la fonction publique (RAFP), l'indemnité exceptionnelle CSG dégressive, l'indemnité compensatrice CSG, les nouvelles règles URSSAF relatives au fait générateur et à la proratisation du plafond de sécurité sociale...

• Rémunération en cas de maladie

- Agents du régime spécial : rémunération à ½ traitement, exonération des cotisations patronales, indemnité due aux salariés ayant au moins 3 enfants, rémunération des agents en disponibilité d'office

- Agents du régime général : intégration des indemnités journalières et maintien du net

• Situations particulières

- Régularisation progressive du plafond, employeurs multiples, contrats spécifiques...

Qualification Intervenant.e.s

- Fonctionnaire expert en rémunération des agents publics

Méthodes et modalités d'évaluation

Les stagiaires sont invités par mail à signer une feuille d'émargement électronique via EasySign

Modalités d'évaluation : Les stagiaires sont invités par mail à compléter une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form

Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels cas pratiques distribués lors de la formation vous permettront de compléter en auto-évaluation l'attestation de fin de formation

Sanction de la formation : Délivrance d'une attestation d'assiduité et d'une attestation de fin de formation

Modalités d'Accessibilité

Merci de nous contacter pour tout besoin d'aménagement



Durée

14.00 Heures

2 Jours

Effectif

De 4 à 14 Personnes



Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) : **1 260.00**

Inter Adhérent (Par personne) : **1 160.00**



Contactez-nous !

Julien LAUDAT
Chargé de formation

Tél. : 0153391424
Mail : julien.laudat@adiaj.org